

affectionnez au Gouvernement de la Reine.

III. A l'égard de la restitution qu'on demande à Mr. de Marlborough, des deux & demi pour cent, qu'il a retenus pendant dix Campagnes sur la solde des troupes étrangères; ce Milord a trouvé des amis en deçà de la Mer, qui lui ont procuré des déclarations de quelques Princes d'Allemagne, qui ont des troupes à la solde d'Angleterre, portant, qu'ils déchargent Mr. Marlborough de la retenue des ces derniers, & qu'ils consentent que le Duc d'Ormond, pendant qu'il commandera l'Armée, retienne aussi deux & demi pour cent sur la même paye. Il y a apparence que les Soldats ni les Officiers Subalternes de ces troupes, n'ont pas donné leur consentement au retranchement de leur solde; ce n'est pas eux non plus, quoique les plus grevez dans cette occasion, qui ont prié leur Souverain, de donner aujourd'hui cette preuve de leur générosité envers les Généraux Anglois, après plus de dix ans de silence. Tout ce qu'on peut inférer de là, c'est que le Duc de Marlborough, nonobstant ses disgraces, a encore de puissans amis & protecteurs en Allemagne & en Hollande: Il paroît même que les poursuites ordonnées contre lui sur cet Article, seront mises au crochet, puisque le Procureur Général en Angleterre, a, dit on, déclaré qu'il ne trouvoit point de loy, sur laquelle on pût appuyer la restitution en question: peut être aussi que cette poursuite n'est que suspendue; car on voit bien que la déclaration qu'on

*Moyens mis en usage pour justifier Mr. Marlborough de ce qu'il a retenu sur la paye des troupes.*